

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 mai 2018 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire. Absent et excusé : Yves BERNONVILLE

COMPTE RENDU DECISIONS DU MAIRE

Décisions prise par M. le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été données par délibération du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2014 :

Décision n° 2018DEC01 du 07/05/2018 : mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet « aménagement bibliothèque et espace coworking » : étude de faisabilité, coût : 960 € TTC

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03/04/2018 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner :	Consorts GIROUD (acquéreurs MOINE Christophe et GIROUD Marilyne Ent. THOMAS (acquéreur FORISSIER Benoit et BARONNIER Maryline)
Déclarations préalables accordées ou tacites	GAGNIERE Ludovic : modification d'ouvertures
Déclarations préalables en cours	/
Permis accordés ou tacites	MILLEFIORI Aurélien : réhabilitation d'une ferme en habitation
Permis en cours	BARAILLER Marie France : abri camping car

CONVENTION 2018/2019 RESTAURATION SCOLAIRE AVEC OGECLYCEE STE CLAIRE

Pour l'année scolaire 2018/2019, le choix de la commission « cantine », s'est porté sur le même prestataire que l'an dernier, à savoir le lycée Sainte Claire de SURY LE COMTAL, qui propose un repas complet au tarif de 3,48 € sans le pain. Le Conseil approuve la convention à intervenir avec ce prestataire.

REVISION TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis quelques années, le prix du repas de la restauration scolaire est fixé ainsi : coût du repas facturé à la Mairie par le prestataire + prix du pain. Ainsi, la collectivité ne fait pas supporter aux familles les coûts de fonctionnement (personnel, chauffage...).

Pour l'année scolaire 2018/2019, le Conseil décide de maintenir cette règle et fixe en conséquence le prix du repas à **3,53 €** (soit 3,48 € +0.05 €).

BAIL GARAGE BONNEFOND/PONCET

Le Conseil approuve le bail à intervenir entre la commune et M. Bonnefond/Mme Poncet, pour la location du garage communal n° 1 de la Rue du Poët. La location prendra effet au 15/05/2018 et se terminera au 30/09/2019. Prix 30 €/mois.

AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION PARTICIPATION CITOYENNE

M. le Maire rappelle que la Commune s'est engagée fin 2016, dans le dispositif « participation citoyenne ». Vingt-quatre personnes sont ainsi identifiées « référents » sur la commune. Le 17 mai 2018, la démarche officielle sera concrétisée par la signature d'un protocole, entre la Gendarmerie, la Municipalité, la Sous-préfecture et le Tribunal de Grande Instance, en présence de l'ensemble des référents et des élus. Le Conseil autorise M. le Maire à signer ce protocole.

TIRAGE AU SORT JURES D'ASSISES

La répartition des jurés entre les communes du département est fixée par arrêté préfectoral. Trente jurés sont ainsi proposés pour le canton de FEURS dont un pour la commune de Rozier en Donzy. Le Conseil a procédé au tirage au sort des jurés pour l'année 2019, à partir de la liste électorale (en nombre triple, soit 3 noms pour Rozier : CHAMBOST Michelle – PONCEPT Valérie – FOUGERE Michelle).

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

Voirie : en cours : identification des fossés avec kilométrage dans le but d'une meilleure gestion.

Ecole Cantine Crèche : les agents vont participer prochainement à la formation recyclage PSC1 (formation premiers secours)

CCAS : le repas annuel aura lieu le 27/10/2018. Les bénéficiaires (+ de 70 ans) sont au nombre, cette année, de 240.

Sport :

- le projet d'installation de chauffage pour le tennis couvert est abandonné car trop onéreux
- le terrain de foot, très détérioré, sera remis en état prochainement.

Manifestations : réunion prévue le 02/06 pour organiser la fête patronale 2018

CME :

- rencontre inter CMJ à Pouilly, le 26/05.
- kermesse au jardin public le 07/07 à 15H, suivie de l'inauguration des nouveaux aménagements à 18H.
- renouvellement du CME : élections le 20/10/2018

AJCM :

- réunion le 17/05 pour finaliser les dossiers de demandes de subvention dans le cadre de la liquidation de l'association.

Points divers :

- travail à réaliser sur les panneaux directionnels de la Commune, dans le but d'ordonner et d'harmoniser l'ensemble
- préparation commémoration centenaire armistice 14-18 : une commission est créée à cet effet (représentants de la FNACA, du CME, de l'école et élus).
- AG Jumelage : le 29/05 à Rozier
- AG AFR : le 25/05 à 20H30